



## DÉROULEMENT STAGE D'ÉTÉ – PRÉSÉLECTION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

IL Y A DEUX PHASES AU STAGE D'ÉTÉ – PRÉSÉLECTION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE :

1ÈRE PHASE : INSCRIPTION ET SÉLECTION VIDÉO

2E PHASE : À VILLARS-SUR-OLLON, SEMAINE DE STAGE

### 1ÈRE PHASE : INSCRIPTION ET SÉLECTION VIDEO

Chaque candidat/e doit s'inscrire en ligne ([www.prixdelausanne.org](http://www.prixdelausanne.org)) et soumettre en ligne un fichier vidéo (un/e seul/e candidat/e par fichier vidéo) montrant son **travail en studio, en danse classique (exercices) et en danse contemporaine (enchaînement ou variation)**.

Ci-dessous, vous trouverez des informations importantes à propos de :

1. Délais d'inscription
2. Format de la vidéo
3. Contenu de la vidéo
4. Tenue pour la sélection vidéo

#### 1. Délais d'inscription

##### 1.1. Inscription à la sélection vidéo

Les inscriptions sont ouvertes du 15 mars ou 15 avril 2024.

Les danseurs/euses doivent être né/e/s entre le 9 février 2006 et le 8 février 2010.

Les documents d'inscription, le fichier vidéo et les frais d'inscriptions\* de **150 (cent cinquante) francs suisses** doivent parvenir au Prix de Lausanne **avant le 15 avril 2024**.

***\*Les frais d'inscriptions et les taxes d'écolage ne sont pas remboursables.***

Vous ne recevrez une confirmation d'inscription qu'après avoir complété le formulaire, payé les frais d'inscription et envoyé votre vidéo selon les critères requis. Nous vous demandons de vérifier régulièrement vos emails et votre boîte de courriels indésirables.

Aucun/e participant/e dont le fichier vidéo, les documents d'inscription, le paiement des frais d'inscription arrivent après les délais ne pourra participer à la sélection vidéo.

**Les candidat/e/s seront informé/e/s des résultats des sélections vidéo au plus tard le 30 avril 2024.** Le jury des sélections vidéo choisira un **maximum de 60 participant/e/s** parmi les candidat/e/s vidéo. Il y a aura deux catégories : « Présélection européenne » et « Présélection internationale ». Les participant/e/s seront répartis en trois groupes : un groupe FILLES « Présélection européenne », un groupe FILLES « Présélection internationale », et un groupe GARÇONS « Présélection européenne et internationale ».



Ils/elles viendront à Villars-sur-Ollon pour prendre part au Stage d'Eté – Présélection Européenne et Internationale du lundi 8 juillet au samedi 13 juillet 2024. La présence des participant/e/s est obligatoire sur l'entièreté du Stage d'été.

### 1.2. Inscription à la 2<sup>e</sup> Phase (Stage d'été)

Les participant/e/s sélectionné/e/s doivent remplir le formulaire de deuxième inscription et payer les deuxièmes taxes d'inscriptions\* de 200.- (deux cents) francs suisses avant le 15 mai 2024.

*\*Les frais d'inscriptions et les taxes d'écolage ne sont pas remboursables.*

### 1.3. Taxe d'écolage

Les participant/e/s sélectionné/e/s doivent s'acquitter d'une taxe d'écolage\* de 500.- (cinq cents) francs suisses avant le **15 mai 2024**.

*\*Les frais d'inscriptions et les taxes d'écolage ne sont pas remboursables.*

## 2. Format de la vidéo

- Seuls les fichiers vidéo sont acceptés. Si vous ne parvenez pas à télécharger un fichier vidéo, veuillez s.v.p. envoyer un fichier via [WeTransfer.com](https://www.wetransfer.com) à [registration@prixdelausanne.org](mailto:registration@prixdelausanne.org).
- Le nom complet du/de la participant/e doit être inclus dans le titre du document de la manière suivante : le nom de famille en majuscules suivi du prénom en minuscules « NOM DE FAMILLE Prénom ».
- L'évaluation par le jury se faisant de manière anonyme, le nom du/de la participant/e ne doit pas apparaître dans la vidéo elle-même.
- Le fond doit être aussi neutre que possible, avec aucun logo, noms de l'école, ni posters, etc. Le nom de l'école ne doit pas apparaître dans la vidéo.
- La qualité de l'image et du son doit être contrôlée avant la mise en ligne.
- L'usage d'un trépied est vivement recommandé pour garantir la stabilité de l'image. Une caméra fixe doit être utilisée, elle peut suivre le mouvement du/de la danseur/euse de gauche à droite mais **le zoom ne doit pas être utilisé**. Le corps entier du/de la danseur/euse doit être visible en tout temps.
- **La caméra doit être positionnée sous un angle qui montre la danseuse ou le danseur au mieux. Il est recommandé de filmer la barre en diagonale et le milieu de face.** Voir les exemples de vidéo sur le site internet.
- La vidéo doit être filmée en mode « **paysage** » pour que l'image soit en **plein écran**, dans un format HD MPEG-4 si possible.
- Il est déconseillé de filmer le/la danseur/euse en face d'une fenêtre pendant la journée.
- Il est conseillé d'allumer les lumières dans le studio.
- Le son **ne doit pas être enregistré séparément** et édité sur la vidéo.
- Aucune voix de professeur ne doit être entendue.
- Le tournage doit se faire en une seule session et non au cours de plusieurs jours/semaines. Il est interdit « d'éditer » la vidéo.
- Le fichier vidéo ne doit pas dépasser 250 MB. Comme nous demandons un fichier de haute qualité, un logiciel de compression en ligne peut être utilisé comme « mpeg streamclip » afin de compresser la vidéo.

## 3. Contenu du fichier vidéo

Le fichier vidéo doit **durer environ 15 minutes** et donner une bonne idée des capacités artistiques, musicales et techniques du/de la participant/e. Il doit montrer le corps entier du début à la fin et inclure les trois séquences listées ci-dessous. Le jury de sélection se réserve le droit d'exclure un/e candidat/e dont le fichier vidéo ne remplit pas ces critères.



Rappelez-vous que la danse est une forme d'expression, pas uniquement une discipline technique.

### 3.1. Travail à la barre, 5 minutes au maximum

- Un seul côté (le même côté pour tous les exercices du travail à la barre)
- Cette partie commence par **un échauffement pieds nus en collant** en première position, le/la candidat/e **dos à la barre** pour mettre en évidence la structure des pieds. Se référer à l'exemple sur notre site internet.
- Après l'échauffement, le/la candidat/e montre un travail à la barre comprenant les exercices suivants : pliés, tendus, adage (y compris battements lents et/ou développés), grands battements, dansé en demi-pointes pour les garçons et les filles.

### 3.2. Milieu

- un enchaînement de pirouettes avec pirouettes en-dehors et en-dedans (en demi-pointes)
- un adage (en demi-pointes)
- des enchaînements allegro :
  - petits sauts et batterie (en demi-pointes)
  - exercices de sauts comportant des assemblés, des jetés, des sissonnes, etc. (en demi-pointes)
  - tours en l'air à droite et à gauche (garçons)
- travail sur pointes (filles) :
  - échauffement échappés retirés, doubles pirouettes en-dehors et en-dedans sur pointe
- un grand allegro – l'enchaînement doit durer de 32 à 64 mesures de musique :
  - les filles doivent être sur pointes (pas de demi-pointes). L'enchaînement doit comprendre une diagonale de pirouettes.
  - l'enchaînement des garçons doit montrer des cabrioles, des entrechats six et des doubles tours en l'air.

### 3.3. Un enchaînement contemporain ou une variation contemporaine

- La durée ne doit pas dépasser les 2 minutes afin que les danseurs/euses puissent montrer leur capacité à bouger différemment qu'en danse classique. Cet enchaînement ne doit **pas** faire partie des variations du concours du Prix de Lausanne.
- Aucun accessoire ne sera accepté.
- Sans cet enchaînement ou variation contemporaine, le fichier vidéo ne sera pas pris en considération.
- Des extraits de spectacles ne sont pas acceptés.

## 4. Tenue pour la sélection vidéo

La tenue du/de la danseur/euse doit ressortir sur le fond de l'image. Par exemple, lors du tournage, il ne faut pas porter un justaucorps blanc si le fond de l'image est lui-même blanc, de même pour un justaucorps noir sur un fond noir. Aucun accessoire ou bijoux ne sera accepté.

### 4.1. Barre et milieu

- Garçons : collants foncés unis et T-shirt moulant uni (choix de la couleur libre)
  - **pas de** jambières **ni** de T-shirt flottant
- Filles : collants couleur chair et justaucorps uni sans motifs et sans manche (choix de la couleur libre)
  - **pas de** jupe, **ni** tutu de répétition, **ni** jambières, **ni** T-shirt flottant



### 3.2. Contemporain – enchaînement ou variation

- Filles et garçons : pieds nus, chaussettes ou avec des nu-pieds (pour protéger la plante du pied)
  - **pas de jupe, ni pantalon de survêtement, ni pantalon large, ni jambières, ni T-shirt flottant**
- Aucun accessoire n'est autorisé.

## **2<sup>E</sup> PHASE : SEMAINE DE STAGE**

Les participant/e/s doivent être prêt/e/s pour le début de la semaine du Stage d'été à Villars-sur-Ollon le **lundi 8 juillet 2024** au matin. L'adresse, l'heure et les horaires seront communiqués après la sélection vidéo.

### 1. Leçons, sessions de coaching, ateliers thématiques – Lundi à vendredi

Les participant/e/s sont réparti/e/s en trois groupes, selon les deux catégories, « Présélection européenne » et « Présélection internationale » :

1. **Un groupe FILLES « Présélection européenne »**
2. **Un groupe FILLES « Présélection internationale »**
3. **Un groupe GARÇONS « Présélection européenne et internationale »**

Les participant/e/s des trois groupes seront observé/e/s et noté/e/s par le jury pendant la semaine et peuvent être **présélectionné/e/s** au Prix de Lausanne 2025.

Pendant le Stage d'été, les participant/e/s

- suivent tous les jours une leçon de ballet;
- suivent des cours de danse contemporaine;
- travaillent leur variation classique avec un coach
- travaillent sur du répertoire contemporain avec un coach
- participent à des ateliers thématiques engageant un dialogue entre participant/e/s, professeurs et coaches.

### 2. Portes ouvertes – samedi

Tous les participant/e/s présentent leur variation devant le jury et le public du Stage d'été.

A l'issue de la journée, le jury délibère en prenant en compte les résultats des six jours et sélectionne un maximum de 4 participant/e/s à la « Présélection européenne et internationale » pour participer au concours du Prix de Lausanne 2025. Tous les participant/e/s peuvent être présélectionné/e/s au Prix de Lausanne 2025 ; au maximum deux participant/e/s peuvent être présélectionné/e/s par catégorie (« Présélection européenne » et « Présélection internationale »). Le jury peut décider d'offrir une mention spéciale soit en classique soit en contemporain à deux autre participant/e/s.



### **3. Tenue pendant le Stage d'été**

#### **3.1 Leçons, sessions de coaching de danse classique et présentation lors des portes ouvertes :**

##### **Filles :**

- Justaucorps sans manches et collants couleur chair.
- Demi-pointes et pointes (avec rubans).
- Pas de bijoux ou décorations dans les cheveux.
- Les tutus de répétition sont autorisés pour le coaching des variations classiques et la présentation lors des portes ouvertes.

##### **Garçons :**

- T-shirt moulant uni blanc ou noir, ou justaucorps blanc ou noir et collants noirs.
- Chaussettes blanches et demi-pointes blanches.
- Pas de bijoux.

#### **3.2 Leçons, sessions de coaching de ballet contemporain et présentation lors des portes ouvertes :**

##### **Filles :**

- Collants noirs longs sans pieds et justaucorps.
- Le port de chaussettes est recommandé.
- Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est optionnel mais pas obligatoire.
- Coiffure : chignon ou queue de cheval.
- Pas de bijoux ou décorations dans les cheveux.

##### **Garçons :**

- Collants noirs longs sans pieds et T-shirt moulant.
- Le port de chaussette est recommandé.
- Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est optionnel mais pas obligatoire.
- Pas de bijoux.

***Ce document fait partie intégrante du Règlement du Stage d'été***